

ASSOCIATION
ESPACE SOCIAL ET CULTUREL DU DIOIS

Place de l'Evêché

26150 DIE

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE AUX COMPTES

sur les comptes annuels - exercice clos le 31/12/2024

GAZAGNES Jacques
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la cour
D'appel de Lyon
7, chemin du Pavillon
69300 Caluire et Cuire

ASSOCIATION ESPACE SOCIAL ET CULTUREL DU DIOIS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les comptes annuels - exercice clos le 31/12/2024

A l'Assemblée Générale de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association ESPACE SOCIAL ET CULTUREL DU DIOIS tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie, que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 01/01/2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

ASSOCIATION ESPACE SOCIAL ET CULTUREL DU DIOIS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur les comptes annuels - exercice clos le 31/12/2024

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents et membres

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents et membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Caluire et Cuire, le 11 juin 2025



Jacques Gazagnes
Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Page 2 :	Bilan arrêté au 31/12/24 — Actif
Page 3 :	Bilan arrêté au 31/12/24 — Passif
Page 4 à 9 :	Compte de Résultat de l'exercice 2024
Page 10 à 18 :	Annexe
Page 19 :	Glossaire

Espace Social et Culturel du Diois — ESCDD
Place de l'Evêché — 26150 DIE
Tél : 04 75 22 20 45 — Fax : 04 75 22 28 06
Site : www.escdd.fr — Mail : contact@escdd.fr
SIRET : 302 801 1390 004 — APE : 9499Z
Association d'éducation populaire, reconnue d'intérêt général

Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			31.12.2023
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 425.80	14 189.14	3 236.66	4 340.36
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES	16 360.80	13 952.73	2 408.07	3 405.27
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 065.00	236.41	828.59	935.09
AVANCES ET ACOMPTES (INCORPORELLES)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	275 104.63	194 796.87	80 307.76	61 922.35
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	275 104.63	194 796.87	80 307.76	61 922.35
IMMOBILISATIONS EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 017.69		1 017.69	1 017.69
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES	717.69		717.69	717.69
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	300.00		300.00	300.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	293 548.12	208 986.01	84 562.11	67 280.40
STOCKS ET EN-COURS				
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
CREANCES D'EXPLOITATION	214 584.32	15 333.00	199 251.32	185 116.15
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	19 405.96	15 333.00	4 072.96	18 973.08
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	195 178.36		195 178.36	166 143.07
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	139 003.71		139 003.71	200 901.93
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				6 118.04
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	353 588.03	15 333.00	338 255.03	392 136.12
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	647 136.15	224 319.01	422 817.14	459 416.52

Passif	31/12/2024 Montant	31.12.2023 Total
CAPITAL	24 424.43	24 424.43
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	150 000.00	150 000.00
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU	-16 511.80	-6 731.59
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	-22 197.02	-9 780.21
SITUATION NETTE (1)	135 715.61	157 912.63
AUTRES FONDS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	69 295.85	53 692.63
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL AUTRES FONDS (2)	69 295.85	53 692.63
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	205 011.46	211 605.26
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES		4 000.00
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (3)		4 000.00
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	17 470.38	17 168.66
TOTAL PROVISIONS (4)	17 470.38	17 168.66
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	13 682.69	25 902.22
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	24 521.08	44 597.53
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	93 169.00	71 459.79
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	68 962.53	84 683.06
TOTAL DETTES (5)	200 335.30	226 642.60
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	422 817.14	459 416.52

COMPTE DE RÉSULTAT 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			31.12.2023	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
COTISATIONS	11 965.00		1.17	11 913.00	52.00	0.44
75610000 Adhésions Familles -	2 685.00		0.26	2 330.00	355.00	15.24
75620000 Adhésions individuelles -	6 800.00		0.66	7 393.00	-593.00	-8.02
75630000 Adhésions associations et autres -	2 480.00		0.24	2 190.00	290.00	13.24
VENTES DE BIENS	193.80		0.02	2 351.35	-2 157.55	-91.76
70700000 Recette bar & restauration Evénements	193.80		0.02	2 351.35	-2 157.55	-91.76
DONT VENTES DE DONS EN NATURE						
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	425 385.95		41.53	376 368.76	49 017.19	13.02
70610000 Participation des adhérents	191 864.24		18.73	171 146.39	20 717.85	12.11
70611000 CAF - Aides aux vacances	7 133.60		0.70	4 292.80	2 840.80	66.18
70613000 JPA - Aides aux vacances	404.00		0.04	409.00	-5.00	-1.22
70614000 CD 26, Mairies.... - Aides aux familles	1 026.50		0.10	1 249.00	-222.50	-17.81
70615000 ESCDD - Aides aux vacances JPA	87.00		0.01	105.00	-18.00	-17.14
70615100 ESCDD - Fond de solidarité	867.50		0.08	1 140.50	-273.00	-23.94
70616000 FDCS Aide aux vacances	1 310.00		0.13		1 310.00	
70617000 Etat - Pass'sport	1 700.00		0.17	1 100.00	600.00	54.55
70618000 Région AURA - Pass' Région				60.00	-60.00	-100.00
70621000 PS CAF - ALSH	26 719.32		2.61	25 898.23	821.09	3.17
70621100 PS MSA - ALSH	3 669.58		0.36	2 766.15	903.43	32.66
70622000 PS CAF - CLAS	9.72		0.00	2 585.37	-2 575.65	-99.62
70623000 PS CAF - Animation Globale	85 764.37		8.37	78 694.00	7 070.37	8.98
70624000 PS CAF - LAEP	14 879.97		1.45	13 574.85	1 305.12	9.61
70625000 PS CAF - Animation Collective Famille	27 020.46		2.64	24 655.20	2 365.26	9.59
70626000 PS CAF - Jeunes	35 537.50		3.47	35 159.95	377.55	1.07
70629000 PS CAF - Bonus Territoires	6 385.45		0.62		6 385.45	
70660000 Part. Asso. et autres partenaires -	9 629.00		0.94	5 820.00	3 809.00	65.45
70670000 Mise à Dispo & autres presta. -	11 377.74		1.11	7 712.32	3 665.42	47.53
DONT PARRAINAGES						
VENTES DE BIENS ET SERVICES		425 579.75	41.55	378 720.11	46 859.64	12.37
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	511 712.99		49.96	498 680.28	13 032.71	2.61
SOUS-TOTAL 74	511 712.99		49.96	498 680.28	13 032.71	2.61
74100000 Etat - Dél. Rég. Droits des femmes - Sub	1 000.00		0.10	1 000.00		
74130000 Etat - Aide à l'emploi & Service civique	1 977.61		0.19	4 785.01	-2 807.40	-58.67
74150000 Etat - FONJEP	27 243.50		2.66	26 652.00	591.50	2.22
74170000 Etat - DRAJES	2 400.00		0.23	3 000.00	-600.00	-20.00
74330000 Cons Dép 26 - Sub Jeunesse Prévention sp	52 500.00		5.13	52 500.00		
74340000 Cons Dép 26 - Sub Jeunesse Animation Soc	58 300.00		5.69	58 300.00		
74350000 Cons Dép 26 - Sub LAEP	4 500.00		0.44	4 500.00		
74380000 Cons Dép 26 (Conf Financeurs) -				4 600.00	-4 600.00	-100.00
74400000 Subv.fonctionnement-COMMUNE	3 432.00		0.34	150.00	3 282.00	2 188.00
74510000 CCD - Subvention ALSH	68 974.94		6.73	66 803.66	2 171.28	3.25
74511000 CCBDP - Subvention ALSH La Motte	2 964.06		0.29	4 308.54	-1 344.48	-31.21
74520000 CCD - Subvention LAEP	4 905.00		0.48	4 387.00	518.00	11.81
74530000 CCD - Subvention Formation Anim Périsco	6 588.00		0.64	5 915.00	673.00	11.38
74560000 CCD - Subvention Fonctionnement	170 205.00		16.62	152 432.19	17 772.81	11.66
74600000 CAF - Subventions fonctionnement	48 932.88		4.78	46 212.88	2 720.00	5.89

COMPTE DE RÉSULTAT 2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			31.12.2023	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
74700000 MSA - Subventions fonctionnement	7 500.00		0.73	19 634.00	-12 134.00	-61.80
74800000 AG2R (via AURACS)	2 700.00		0.26	1 300.00	1 400.00	107.69
74810000 CARSAT (via AURACS)	10 000.00		0.98	10 000.00		
74820000 Agence Régionale de Santé ARA -	7 590.00		0.74	6 700.00	890.00	13.28
74830000 SOLIHA26 Consortium -	26 500.00		2.59	18 000.00	8 500.00	47.22
74832000 Fondation de France	3 500.00		0.34	7 500.00	-4 000.00	-53.33
VERSEMENT DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.						
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	322.00		0.03	46.00	276.00	600.00
DONS MANUELS	72.00		0.01	46.00	26.00	56.52
75400000 Collectes et Dons	72.00		0.01	46.00	26.00	56.52
MECENATS	250.00		0.02		250.00	
75420000 Mécénats	250.00		0.02		250.00	
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE						
CONTRIBUTIONS FINANCIERES						
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		512 034.99	49.99	498 726.28	13 308.71	2.67
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	16 737.03		1.63	14 619.92	2 117.11	14.48
78110000 Reprise s/amorts des immos	414.51		0.04		414.51	
78150000 Repr.s/prov.risques&ch.exploit	5 447.79		0.53	3 356.58	2 091.21	62.30
78170000 Repr.prov.Dépré.actifs circula				3 759.43	-3 759.43	-100.00
78171000 Reprise sur provision CET				1 523.72	-1 523.72	-100.00
79100000 Transferts de charges	3 230.13		0.32	399.74	2 830.39	708.06
79120000 Remboursement Frais de formation	7 644.60		0.75	5 580.45	2 064.15	36.99
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	4 000.00		0.39	9 833.52	-5 833.52	-59.32
78900000 Report des ressources non util	4 000.00		0.39	9 833.52	-5 833.52	-59.32
AUTRES PRODUITS	4 125.37		0.40	-18.97	4 144.34	1 846.81
75800000 Produits divers de gestion courante	4 125.37		0.40	-18.97	4 144.34	1 846.81
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		974 442.14	95.14	913 793.86	60 648.28	6.64
CHARGES D'EXPLOITATION						
ACHATS DE MARCHANDISES						
VARIATION DE STOCK						
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	231 792.39		22.63	236 510.90	-4 718.51	-2.00
SOUS-TOTAL 60	66 451.26		6.49	76 776.22	-10 324.96	-13.45
60410000 Achat prestations (spectacle, activités)	17 699.07		1.73	18 374.61	-675.54	-3.68
60510000 Achat petit matériel et mobilier	3 539.69		0.35	4 302.08	-762.39	-17.72
60520000 Achat matériel pédagogique -	1 821.50		0.18	2 125.02	-303.52	-14.28
60611000 Eau	1 034.25		0.10	820.02	214.23	26.12
60614000 Carburant pour véhicules	3 121.61		0.30	2 946.46	175.15	5.94
60615000 Gaz	4 808.10		0.47	7 392.22	-2 584.12	-34.96
60618000 Electricité	9 274.40		0.91	9 324.82	-50.42	-0.54
60631000 Fournitures d'entretien et conso divers	4 880.41		0.48	5 341.41	-461.00	-8.63
60632000 Fournitures pédagogiques	6 264.26		0.61	6 376.56	-112.30	-1.76
60640000 Fournitures administratives	1 563.11		0.15	3 248.03	-1 684.92	-51.88
60680000 Alimentation et boisson	12 444.86		1.21	16 524.99	-4 080.13	-24.69

COMPTE DE RÉSULTAT 2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			31.12.2023	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
SOUS-TOTAL 61	29 191.52		2.85	24 055.04	5 136.48	21.35
61210000 Location photocopieur -	5 819.47		0.57	5 419.39	400.08	7.38
61320000 Locations de salle	5 773.15		0.56	2 721.40	3 051.75	112.14
61340000 Location de véhicules	1 188.00		0.12	1 807.25	-619.25	-34.26
61520000 Entret. & réparat./biens immos	838.16		0.08	654.67	183.49	28.03
61530000 Entretien & réparation matériels				488.80	-488.80	-100.00
61550000 Entretien & réparations véhicules	3 418.07		0.33	3 509.96	-91.89	-2.62
61560000 Maintenance informatique	959.51		0.09	687.00	272.51	39.67
61600000 Primes d'assurances	7 001.44		0.68	5 783.86	1 217.58	21.05
61610000 Primes d'assurance Véhicules	2 909.30		0.28	2 545.79	363.51	14.28
61810000 Documentation générale	209.34		0.02	436.92	-227.58	-52.09
61850000 Frais Séminaire, conférence	1 075.08		0.10		1 075.08	
SOUS-TOTAL 62	136 149.61		13.29	135 679.64	469.97	0.35
62140000 Personnel extérieur	74 931.63		7.32	74 385.49	546.14	0.73
62260000 Honoraires	4 100.00		0.40	4 100.00		
62310000 Annonces et insertions	1 806.27		0.18	1 290.00	516.27	40.02
62341000 Cadeaux	60.01		0.01		60.01	
62360000 Catalogues et imprimés	5 733.17		0.56	5 779.72	-46.55	-0.81
62410000 Transports sur achats	14.34		0.00	409.02	-394.68	-96.49
62510000 Voyages et déplacement	10 030.84		0.98	13 057.45	-3 026.61	-23.18
62520000 Frais de restauration	10 734.21		1.05	5 712.84	5 021.37	87.90
62530000 Frais d'hébergement	4 852.43		0.47	4 310.41	542.02	12.57
62610000 Affranchissements	387.93		0.04	1 986.91	-1 598.98	-80.48
62620000 Frais de téléphone et internet	3 416.64		0.33	4 242.30	-825.66	-19.46
62700000 Services bancaires & assimilés	2 834.91		0.28	2 578.41	256.50	9.95
62810000 Concours divers, cotisations..	6 881.79		0.67	6 349.77	532.02	8.38
62820000 Dons accordés	90.92		0.01	20.87	70.05	335.65
62860000 Frais de formation	6 530.60		0.64	7 136.00	-605.40	-8.48
62861100 Frais annexes de formation - déplacement	211.24		0.02	205.80	5.44	2.64
62861200 Frais annexes de formation - repas	63.08		0.01	326.45	-263.37	-80.68
62861300 Frais annexes de formation - hébergement	9.60		0.00	148.20	-138.60	-93.52
62862000 Analyse de la pratique	3 410.00		0.33	3 600.00	-190.00	-5.28
62870000 Frais de formation Elus et bénévoles	50.00		0.00	40.00	10.00	25.00
AIDES FINANCIERES						
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	27 847.89		2.72	21 601.77	6 246.12	28.91
63110000 Taxes sur les salaires	15 694.03		1.53	14 682.15	1 011.88	6.89
63330000 Part.empl.format.profes.contin	12 153.86		1.19	6 919.62	5 234.24	75.64
SALAIRES ET TRAITEMENTS	560 571.21		54.73	505 610.47	54 960.74	10.87
64110000 Salaires & appointements bruts	539 987.33		52.72	491 677.75	48 309.58	9.83
64120000 Congés Payés	4 276.19		0.42	1 376.15	2 900.04	210.74
64130000 Primes et gratifications	1 650.00		0.16	1 893.46	-243.46	-12.86
64140000 Paniers Repas et autres indemnités	3 194.00		0.31	3 085.00	109.00	3.53
64160000 Compte Epargne Temps	1 986.29		0.19	3 921.49	-1 935.20	-49.35
64170000 Provisions pour salaires & primes à vers	8 874.82		0.87	3 104.48	5 770.34	185.87
64180000 Salaires bruts Intermittent GUSO	602.58		0.06	552.14	50.44	9.14
CHARGES SOCIALES	155 450.52		15.18	140 623.77	14 826.75	10.54
64510000 Cotisations URSSAF	69 992.52		6.83	65 227.77	4 764.75	7.30
64520000 Cotis. Prévoyance	8 650.76		0.84	7 973.88	676.88	8.49
64521000 Cotis. Mutuelle	8 157.01		0.80	8 282.52	-125.51	-1.52
64531000 Cotis. Retraite non cadre - ARRCO	31 079.46		3.03	27 313.69	3 765.77	13.79
64540000 Cotisations Chômage	23 090.49		2.25	20 650.51	2 439.98	11.82
64552000 Charges sociales sur Congés Payés	1 320.25		0.13	377.75	942.50	249.50
64556000 Charges sociales CET	1 496.07		0.15	1 452.08	43.99	3.03
64557000 Charges sociales sur Provisions salaire	2 650.67		0.26	874.98	1 775.69	202.94
64580000 Charges Patronales Intermittents GUSO	307.42		0.03	247.81	59.61	24.05
64720000 Versts au CSE	5 399.87		0.53	4 916.78	483.09	9.83
64750000 Médecine du Travail, Pharmacie	3 306.00		0.32	3 306.00		

COMPTE DE RÉSULTAT 2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			31.12.2023 Total	Variation	
	Montant	Total	%		Montant	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS <i>68110000 Dotations aux amortissements des immo.</i>	17 059.00 <i>17 059.00</i>		1.67 <i>1.67</i>	17 312.80 <i>17 312.80</i>	-253.80 <i>-253.80</i>	-1.47 <i>-1.47</i>
DOTATIONS AUX PROVISIONS <i>68150000 Dot. aux prov. risques & charges</i>	16 169.18 <i>15 333.00</i>		1.58 <i>1.50</i>	2 699.53	13 469.65 <i>15 333.00</i>	498.96
<i>68151000 Provisions pour retraite</i>	<i>836.18</i>		<i>0.08</i>	<i>2 699.53</i>	<i>-1 863.35</i>	<i>-69.02</i>
REPORTS EN FONDS DEDIES <i>68940000 Engagts à réal./subv. attribuée</i>				4 000.00 <i>4 000.00</i>	-4 000.00 <i>-4 000.00</i>	-100.00 <i>-100.00</i>
AUTRES CHARGES <i>65111000 Droits d'auteurs SACEM SPRE</i>	10 522.85 <i>227.36</i>		1.03 <i>0.02</i>	12 969.84 <i>458.37</i>	-2 446.99 <i>-231.01</i>	-18.87 <i>-50.40</i>
<i>65120000 Licences activités sportives</i>	<i>481.00</i>		<i>0.05</i>	<i>1 690.00</i>	<i>-1 209.00</i>	<i>-71.54</i>
<i>65130000 Assistance Logiciel</i>	<i>6 053.16</i>		<i>0.59</i>	<i>5 624.02</i>	<i>429.14</i>	<i>7.63</i>
<i>65400000 Pertes sur créances irrécouvr.</i>	<i>2 790.55</i>		<i>0.27</i>	<i>3 900.07</i>	<i>-1 109.52</i>	<i>-28.45</i>
<i>65800000 Charges diverses de gestion courante</i>	<i>16.28</i>		<i>0.00</i>	<i>51.88</i>	<i>-35.60</i>	<i>-68.62</i>
<i>65881000 Fond de solidarité</i>	<i>867.50</i>		<i>0.08</i>	<i>1 140.50</i>	<i>-273.00</i>	<i>-23.94</i>
<i>65882000 Aides aux séjour ESCDD - JPA</i>	<i>87.00</i>		<i>0.01</i>	<i>105.00</i>	<i>-18.00</i>	<i>-17.14</i>
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		1 019 413.04	99.53	941 329.08	78 083.96	8.30
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		-44 970.90		-27 535.22		

COMPTE DE RÉSULTAT 2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			31.12.2023	Variation	
	Montant	Total	%	Total	Montant	%
PRODUITS FINANCIERS						
DE PARTICIPATION						
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE						
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 310.82		0.23	1 969.45	341.37	17.33
76810000 Intérêts des cptes financiers	2 310.82		0.23	1 969.45	341.37	17.33
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE						
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE						
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		2 310.82	0.23	1 969.45	341.37	17.33
CHARGES FINANCIERES						
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS						
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	80.13		0.01	102.42	-22.29	-21.76
66100000 Charges d'intérêts	80.13		0.01		80.13	
66110000 Intérêts des emprunts & Dettes				102.42	-102.42	-100.00
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE						
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT						
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)		80.13	0.01	102.42	-22.29	-21.76
RESULTAT FINANCIER (3-4)		2 230.69		1 867.03		
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
SUR OPERATIONS DE GESTION	9 395.81		0.92	8 834.66	561.15	6.35
77100000 Produits exceptionnels	1 731.76		0.17	2 591.91	-860.15	-33.19
77200000 Produits sur exerc. antérieurs	7 664.05		0.75	6 242.75	1 421.30	22.77
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	12 589.78		1.23	10 491.45	2 098.33	20.00
77700000 QP subv.invest.aff.cpte résultat	12 589.78		1.23	10 491.45	2 098.33	20.00
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES	3 334.46		0.33		3 334.46	
78760000 Reprise sur provision Retraite	534.46		0.05		534.46	
79710000 Rembt Assurances -	2 800.00		0.27		2 800.00	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		25 320.05	2.47	19 326.11	5 993.94	31.01
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
SUR OPERATIONS DE GESTION	4 776.86		0.47	3 438.13	1 338.73	38.94
67100000 Ch. Excpet. sur opé. de gestion	1 890.66		0.18	84.29	1 806.37	2 143.04
67200000 Charges sur exerc. antérieurs	2 886.20		0.28	3 353.84	-467.64	-13.94
SUR OPERATION EN CAPITAL						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		4 776.86	0.47	3 438.13	1 338.73	38.94
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)		20 543.19		15 887.98		

COMPTE DE RÉSULTAT 2024

	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			31.12.2023 Total	Variation	
	Montant	Total	%		Montant	%
PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS (7)						
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)						
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		1 002 073.01	97.83	935 089.42	66 983.59	7.16
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		1 024 270.03	100.00	944 869.63	79 400.40	8.40
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE						
SOLDE DEBITEUR = PERTE		22 197.02	2.17	9 780.21	12 416.81	126.96

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

TOTAL (875)	0.00	870 Dons en nature	
860 Secours en nature		87000000 CVN - Bénévolat	0.00
86000000 CVN - Personnel bénévole	0.00	TOTAL (870)	0.00
TOTAL (860)	0.00	871 Prestations en nature	
861 Mises à disposition gratuite de biens		87100000 Dons en nature	32 500.00
86100000 CVN - Mise à disposition gratuite de bie	32 500.00	TOTAL (871)	32 500.00
TOTAL (861)	32 500.00	875 Bénévolat	
864 Personnel bénévole		87500000 Bénévolat	83 797.00
86400000 Personnel bénévole	83 797.00	TOTAL (864)	83 797.00
Total charges contributions volontaires	116 297.00	Total produits contributions volontaires	116 297.00

1.1 Informations générales

L'Espace Social et Culturel du Diois a pour but de faire vivre des espaces :

- d'apprentissage et d'exercice de la vie démocratique ;
- de promotion individuelle et collective ;
- de développement social et culturel du citoyen, et d'être un acteur / interlocuteur pour la construction des politiques locales.
- d'éducation populaire et de solidarité ;

Cette association :

- est laïque
- est ouverte à toute personne physique quelque soit sa condition sociale, culturelle, économique, professionnelle, confessionnelle, politique. Les origines ne peuvent en aucun cas faire obstacle à l'adhésion.
- accorde tant aux femmes qu'aux hommes un égal accès à toutes ses instances décisionnelles. Elle tend, dans la mesure du possible et en fonction de ses adhérents, à la parité dans ces mêmes instances. L'association s'interdit toute discrimination, veille au respect de ce principe et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres.

Nature et périmètre des activités

L'Espace Social et Culturel du Diois propose des activités et services à ses adhérents et différents publics principalement sur le territoire de la Communauté des Communes du Pays Diois. Les différents axes s'articulent autour des axes suivants :

- Enfance : accueils de loisirs 3-11 ans à Die, La Motte-Chalancon et à Luc-en-Diois, accompagnement scolaire
- Jeunesse : accueil de loisirs jeunes, prévention spécialisée, animation et accompagnement de projets collectifs et individuels, réseau des acteurs jeunesse
- Parentalité : accompagnement de projets et de parents, Lieu d'accueil enfants parents Bleu Hamac
- Accès aux droits : atelier sociolinguistique, Écrivains publics, Mobilité solidaire, Habitat intergénérationnel et animations autour du vieillissement.
- Activités socioculturelles : ateliers sportifs, artistiques et socioculturels,
- Animation territoriale : accompagnement d'associations, des collectivités, formation de bénévoles, formations des animateurs.rices périscolaires.

Moyens mis en œuvre

Pour développer l'ensemble de ses activités et de son projet social, l'Espace Social et Culturel du Diois dispose d'une équipe salariée de 16,5 ETP (au 31/12/2024), d'un Conseil d'Administration et d'un bureau.

Les moyens d'action de l'association sont :

L'organisation d'activités et d'actions collectives, la tenue d'assemblées périodiques, diverses publications (sites Internet, profils réseaux sociaux, plaquettes, journal,...), l'accompagnement de projets collectifs, l'organisation de débats, l'organisation de formations pour faciliter l'action, l'organisation et l'accompagnement de dynamiques d'échange et d'apprentissage, l'animation du travail en réseau.

1.2 — Événements significatifs

L'association a poursuivi au cours de l'exercice 2024 le développement de ses activités suite au retour à la normal après les années de crise sanitaire. A noter, l'entrée en vigueur du nouveau mode de calcul des rémunérations au 1^{er} janvier 2024 suite à la réforme de la convention collective ALISFA qui aura des incidences sur la hausses sur les charges de personnel et sur certains financements

Voici les principales évolutions des produits :

- **Participations des adhérents** : (+20000 €) : hausse liée à la participation aux ASC et aux inscriptions aux ALSH essentiellement. A noter uen révision des tarifs à la hausse
- **Prestations de service CAF** : (+15800 €) : La CAF a augmenté son aide pour suivre la hausse des salaires et charges en relation avec la réforme de la CCN ALISFA. De plus nous affichons depuis 2024 le montant des bonus territoires (qui sont en augmentation).
- **Autres recettes propres** : (+7400 €) : Des recettes supplémentaires liées aux actions autour de l'alimentation (secteur enfance) grâce au PAT Diois ainsi que la hausse des mises à disposition de matériel, de véhicules et de salles auprès des associations et autres partenaires du territoire.
- **Subventions de l'État** : (-2800 €) : baisse liée à la fin d'un emploi aidé (CUI-CAE) en avril 2024.

- **Subventions du Conseil départemental :** (- 4600 €) : baisse liée à la non reconduction d'un projet autour de l'alimentation (secteur vieillissement) auprès de la CFPPA.
- **Subventions de la Commune de Die :** (- 3400 €) : apparition de deux subventions pour le l'animation du Conseil municipal des enfants et pour le transport solidaire.
- **Subvention des Communautés de communes :** (+21000€) : La CCD s'est engagée à accompagner la hausse des charges de personnel engendrée par la réforme de la CCN ALISFA à hauteur de son engagement initial. À noter la baisse de la subvention de la CCBDP suite à une faible ouverture de l'ALSH de La Motte Chalancon.
- **Autres Subventions :** (-12000 €) : non reconduction des aides dans le cadre de « Grandir en milieu rural » ; augmentation de l'aide SOLIHA (+8500 €) pour cette année qui sera la dernière de ce projet et baisse de pour la Fondation de France pour la fin du projet autour du logement dans le Diois(-4000 €).

D'autre part, les charges ont connu les évolutions suivantes :

- **Achats :** Baisse de 10600 € principalement liée à des baisses sur le gaz (changement de fournisseur et de tarifs – quasiment divisé par deux), mais aussi baisse des fournitures administratives et des dépenses d'alimentation et boisson.
- **Services extérieurs :** augmentation des locations de salles (+300€) liée à la hausse du nombre d'ASC et l'impossibilité de les accueillir toutes dans nos locaux. Hausse des assurances des véhicules (augmentation du nombre de véhicules) et organisation de plusieurs séminaires d'équipe dans l'année.
- **Autres services extérieurs :** Stabilité général pour l'ensemble de ces postes. À noter néanmoins les baisses des frais de déplacements (-3000€) en raison de l'arrêt en cours d'année de la prise en charge de ces frais pour le transport solidaire, ainsi que les affranchissements (-1600€) avec la non distribution par courrier de la plaquette commune. D'autre part les les frais de restauration ont ont augmenté de 5000€ avec l'organisation de séminaires d'équipe et la mise en place de la restauration à la Cité scolaire pour les enfants accueillis le mercredi.
- **Impôts et taxes :** augmentation de plus de 6000€ en lien avec l'augmentation de la rémunération du personnel
- **Salaires et traitements :** (+55000€) : Les raisons principales de cette augmentation sont liées à l'évolution du mode de calcul de la rémunération de la convention collective ALISFA entrée en vigueur au 01/01/24. L'estimation de l'impact était estimé initialement à 41500€ (salaire et charges). A cela s'ajoute des coûts supplémentaires liés à des remplacements d'arrêts maladie de longue durée (2 arrêts concernant le secteur jeunes). De plus des départs au cours de l'exercice ont engendré le versement de primes (rupture conventionnelle, départ en retraite) et des négociations pour des ruptures conventionnelles sur 2025 ont également entraînées des provisions pour primes à verser.
- **Cotisations sociales :** (+15000 €) : augmentation corollaire à celle des salaires
- **Charges exceptionnelles :** (+1300€)) : légère augmentation. Pour le détail se reporter au point 5,4.
- **Dotations aux amortissements et provisions :** (-15300€) : Une provision a été passé concernant le versement du solde de la subvention de SOLIHA dont nous n'avions aucune nouvelle au moment du CA d'arrêté des comptes2 – Principes et méthodes comptables

2.1 — Les comptes annuels

Les comptes annuels comprennent :

- Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/24 dont le total est de **422 817,14 €**
- Le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de tableau et présentant un résultat déficitaire de 22 197,02 €.
- L'annexe

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels. Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

2.2 — Conventions générales et adaptation au secteur associatif

Les comptes annuels de l'exercice 2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions légales en vigueur. Le règlement ANC n°2018-06 du 05/12/2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif a été appliqué.

Les principes comptables ont été appliqués (avec pour objectifs de fournir une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association à la date de clôture) :

- Comparabilité
- Continuité de l'activité
- Régularité
- Sincérité
- Importance relative
- Prudence

3 – Informations sur les postes de l'actif du bilan**3.1 – Immobilisations et Amortissements**

Les textes comptables applicables prévoient la possibilité (dans un souci de simplification, pour les associations ne dépassant pas un certain seuil) de ne pas décomposer la valeur d'origine des immobilisations. Cette possibilité a été retenue par l'association. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée prévue pour produire des services aux adhérents.

3.1.1 - Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Comptes d'immobilisation	Valeurs Brutes			
	Au 01/01	Acquisition	Sorties	Au 31/12
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	23 208,31	-	6 847,51	16 360,80
Autres Immobilisations incorporelles	1 065,00	-	-	1 065,00
Installations Techniques, Matériels et Outillages	38 577,30	-	-	38 577,30
Installations gles, Agencements, Aménagements divers	50 329,51	2 682,00	-	53 011,51
Matériels de Transport	38 520,00	21 786,01	2 600,00	57 706,01
Matériel de Bureau et Matériel Informatique	49 175,89	2 545,07	-	51 720,96
Mobilier	56 597,14	5 939,99	-	62 537,13
Matériel pédagogique et d'activité	10 578,72	973,00	-	11 551,72
Immobilisations financières	1 017,69	-	-	1 017,69
TOTAL Exercice 2023	269 069,56	33 926,07	9 447,51	293 548,12

3.1.2 - Amortissements

Durée d'amortissements en fonction du type d'immobilisations :

- Logiciels De 1 à 3 ans
- Installations techniques, matériels et outillages De 2 à 5 ans
- Installations générales et aménagement divers De 3 à 10 ans
- Matériels de transports De 3 à 8 ans
- Matériels de bureau et matériels informatiques De 1 à 5 ans
- Mobilier De 3 à 10 ans
- Matériels pédagogiques et d'activités De 2 à 3 ans

Comptes d'amortissement	Amortissement			
	Au 01/01	Dotations	Reprises	Au 31/12
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	19 803,04	997,20	6 847,51	13 952,73
Autres immobilisations incorporelles	129,91	106,50	-	236,41
Installations Techniques, Matériels et Outillages	37 063,22	588,57	-	37 651,79
Installations gles, Agencements, Aménagements divers	21 114,55	3 824,06	-	24 938,61
Matériels de Transport	27 619,03	4 021,63	2 600,00	29 040,66
Matériel de Bureau et Matériel Informatique	40 924,17	4 236,40	-	45 160,57
Mobilier	44 760,62	3 088,45	-	47 849,07
Matériel pédagogique et d'activité	9 960,00	455,27	-	10 415,27
TOTAL Exercice 2024	201 374,54	17 318,07	9 447,51	209 245,10

3.2 – État des créances et des produits à recevoir

Créances	2024	2023
Créances clients et usagers (adhérents)	4 072,96	18 973,08
Participations des familles	9 128,60	16 151,68
Créances douteuses		
Provision pour dépréciation de créances	-15 333,00	
Clients et autres partenaires	10 277,36	2 821,40
Autres créances	195 178,36	166 143,07
ASP		
FONJEP	18 952,00	14 214,00
DRAAF		0,00
CAF de la Drôme	115 369,78	91 409,31
CC Pays Diois	27 144,94	
CC Baronnies Drôme Provençale	2 572,60	0,00
MSA	1 447,70	17 263,49
Fondation de France	0,00	7 500,00
Fédération des Centres Sociaux	13 000,00	14 000,00
SOLIHA 26	15 333,33	19 083,33
Uniformation – Remboursement Frais de formation	0,00	1 896,00
CHORUM – Indemnités journalières de prévoyance	0,00	676,94
Autres créances	1 358,01	100,00
Charges constatées d'avance	0,00	6 118,04
Dont animateurs d'activités – prestation 2023	0,00	5 993,04
Total général	199 251,32	185 116,15

4 – Informations sur les postes du passif du bilan

4.1 – Variation des fonds associatifs

Fonds associatifs	Total au 01/01	Augmentations	Diminutions	Total au 31/12
101000 – Fonds associatifs sans droit de reprise	24 424,43			24 424,43
106800 – Réserves de trésorerie	150 000,00			150 000,00
119000 – Report à nouveau (débitaire)	- 6 731,59	- 9 780,21		- 16 511,80
129000 – Résultat déficitaire de l'exercice	- 9 780,21	- 22 197,02	- 9 780,21	- 22 197,02
Total Fonds propres	157 912,63	- 31 977,23	- 9 780,21	135 715,61
131100 – Subventions d'investissement	85 944,08	28 193,00		114 137,08
139100 – Subventions d'inv. Inscr. au CR	- 32 251,45	- 12 589,78		- 44 841,23
Total Autres fonds	53 692,63	15 603,22	-	69 295,85
Total général	211 605,26	- 16 374,01	- 9 780,21	205 011,46

4.2 – Affectation du résultat de l'exercice 2023

Origine : déficit 2022		9780,21
Affectation au report à nouveau débiteur	9780,21	

4.3 – Subventions d'investissement notifiées au cours de l'exercice

Financeurs	Montant
CAF – Mobilier et Matériel informatique Centre Social	7 262,00
CAF – Véhicules	15 518,00
CAF – Matériel et mobilier Enfance et Jeunes	4 608,00
CAF – Mobilier LAEP	805,00
TOTAL	28 193,00

4.4 – Suivi des fonds dédiés

Évolutions des Fonds dédiés	Total au 01/01	Augmentations	Diminutions	Total au 31/12
CD Drôme & Consortium SOLIHA – Jeunesse Prévention spécialisée	4 000,00		4 000,00	0,00
TOTAL	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00

4.5 – Provision pour indemnités de départ en retraite

La provision pour départ en retraite des salariés est calculée chaque année d'après les dispositions de la convention collective ALISFA de la manière suivante : 1/60 de la rémunération brute par an plafonné à 15 ans.

Solde au 31/12/2023	17 168,66
Dotation 2024	836,18
Reprise 2024	534,46
Solde au 31/12/2024	17 470,38

4.6 - Tableau des provisions et des dépréciations

Provisions	Total au 01/01	Dotations	Diminutions	Total au 31/12
Provisions pour risques et charges Passif	14 469,13	2 699,53	0,00	17 168,66
Provision pour retraite	14 469,13	2 699,53		17 168,66
Total Provisions	14 469,13	2 699,53	0,00	17 168,66

4.7 – État des dettes

Dettes	2024	2023
Dettes financières	13 682,69	25 902,22
Prêt garanti par l'État	13 423,23	25 211,82
Découvert compte courant	87,46	690,40
Valeurs à l'encaissement à régulariser	172,00	
Dettes fournisseurs	24 521,08	44 597,53
Fournisseurs	9 117,25	39 867,53
Fournisseurs - Factures non parvenues	15 403,83	4 730,00
Dettes fiscales et sociales	93 169,00	71 459,79
Provisions congés payés et CET	33 798,53	26 608,04
Autres charges de personnel	9 970,98	4 144,50
URSSAF	15 897,65	14 054,19
Malakoff-Mederic - Retraite complémentaire	4 732,05	4 265,96
Chorum-SNM – Prévoyance	3 409,87	2 604,42
AESIO – Mutuelle complémentaire	5 279,79	4 896,73
Uniformalion – formation continue	4 760,36	5 064,62
Charges fiscales à payer (TS et PAS)	3 545,00	3 405,54
Provision œuvres sociales CSE	9 618,51	5 124,33
Autres créanciers créditeurs	2 156,26	1 291,46
Autres dettes	-	-
Produits constatés d'avance	68 962,53	84 683,06
Fondation de France – Sub. Habitat et territoire		3 500,00
SOLIHA 26 – Sub 2022 Jeunes en rupture – mobilité		6 250,00
AURACS – Sub. AG2R Mobilité et Vieillesse		2 700,00
Part. Familles Activités Socio-Culturelles et Accueils de loisirs	68 962,53	72 233,06
Total général	200 335,30	226 642,60

5 – Informations sur les postes du compte de résultat

5.1 — Détail des subventions d'exploitation notifiées au cours de l'exercice

	2024	2023
Etat	32 620,61	35 437,01
Délégation régionale au droits des femmes	1 000,00	1 000,00
FONJEP	27 243,00	26 652,00
DRAJES	2 400,00	3 000,00
Fond pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)	2 400,00	3 000,00
Agence de Service de Paiements - ASP	1 977,61	4 785,01
CUI-CAE	1 977,61	4 785,01
Conseil Général Drôme	115 300,00	119 900,00
Subventions Jeunesse reversées par la CC du Diois	110 800,00	110 800,00
Prévention spécialisée	52 500,00	52 500,00
Animation de proximité	58 300,00	58 300,00
Lieu Accueil Enfants Parents - LAEP	4 500,00	4 500,00
CFPPA – Prévention santé alimentation		4 600,00
Communauté des Communes du Diois	250 672,94	229 537,85
ALSH Die	49 750,00	45 526,00
ALSH La Motte Chalancon	6 017,94	8 742,66
ALSH Luc-en-Diois	13 207,00	12 535,00
Lieu Accueil Enfants Parents - LAEP	4 905,00	4 387,00
Formation des animateurs périscolaires et PEDT	6 588,00	5 915,00
Fonctionnement Centre Social	170 205,00	152 432,19
Autres collectivités territoriales	6 396,06	4 458,54
CC Baronnie Drome Provençale - Sub ALSH La Motte	2 964,06	4 308,54
Mairie Die – Animation Conseil municipal Enfants & Transport solidaire	3 432,00	
Mairie Luc – subvention activités sportives et culturelles		150,00
Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme - CAF	48 932,88	46 212,88
Subventions de fonctionnement	48 932,88	46 212,88
Aller vers les publics les plus éloignés	8 700,00	8 700,00
Appel à projet de jeunes – Innov Jeunes	1 000,00	2 000,00
Réseau Acteur Jeunesse	6 665,00	5 780,00
Habitat & logement	3 750,00	3 415,00
Bonification médiation et inclusion numérique	5 000,00	5 000,00
Bonification développement durable	1 500,00	1 500,00
Bonification accueil et suivi de projet	2 000,00	2 000,00
Convention territoriale globale	10 317,88	10 317,88
Parentalité et prévention précoce - ateliers Bulles d'Eveil	5 000,00	5 000,00
Parentalité – autres subventions	5 000,00	2 500,00
Mutualité Sociale Agricole - MSA	11 169,58	22 400,15
Fonctionnement Centre Social	7 500,00	4 500,00
Grandir en milieu rural – Handicap	-	3 952,00
Grandir en milieu rural – ALSH Luc, La Motte...	-	1 588,00
Grandir en milieu rural – Mobilité Jeunes	-	4 244,00
Grandir en milieu rural – Repas pour les ALSH Enfance	-	3 850,00
Grandir en milieu rural – Projets parentalité (Fête en famille...)	-	1 500,00
Prestation de services – ALSH	3 669,58	2 766,15
Autres financements publics	43 200,00	34 700,00
ARS Rhône-Alpes - Parentalité et prévention précoce	6 700,00	6 700,00
Consortium SOLIHA26 – CEJ Jeunes en rupture	26 500,00	18 000,00
CARSAT - Subvention vieillissement	10 000,00	10 000,00
Mécénat et autres financements	6 200,00	8 800,00
AURACS – AG2R La Mondiale – Mobilité solidaire	2 700,00	1 300,00

5.2 – Détail des prestations facturées aux familles

Secteur	2024	2023
Accueils de loisirs Enfance	71 252,53	57 570,11
dont Aides CAF, MSA, JPA...	6 342,20	4 494,80
Activités Socioculturelles	110 631,93	107 867,54
dont Aides CAF, MSA, JPA...	2 643,00	2 209,50
Espace Jeunes	14 774,55	9 486,60
dont Aides CAF, MSA	1 800,00	1 577,00
Sorties Familles et Ateliers Parents-Enfants	4 036,90	740,00
dont Aides CAF, MSA, JPA...	1 743,40	75,00
Autres participation (LAEP, transport solidaire...)	2 642,70	3 838,44
TOTAL des participations familles	203 338,61	179 502,69

5.3 – Détail des prestations de services CAF

	2024	2023
ALSH	26 719,32	25 898,23
CLAS (Accompagnement scolaire)	9,72	2 585,37
Animation Globale (Centre Social)	85 764,37	78 694,00
Jeunes	35 537,50	35 159,95
LAEP	14 879,97	13 574,85
Animation Collective Familiale	27 020,46	24 655,20
Bonus Territoire	6 385,45	
TOTAL	196 316,79	180 567,60

5.4 – Charges exceptionnelles

	2024	2023
Charges exceptionnelles	3 785,44	3 438,13
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion, dont :	1 890,66	84,29
Vol caisse	1 142,75	
Charges excep. sur exercice antérieur, dont :	1 894,78	3 353,84
FONJEP – régularisation sur solde Aide Poste 2023	1 184,50	
CAF Drôme – régularisation sur solde Sub Pause Parents 2023	300,00	
Familles et clients divers – régularisations soldes		673,10
Médecine du travail – régularisation cotisations 2022		546,00
Fournisseurs divers – régularisation soldes antérieurs		1 479,46

5.5 – Produits exceptionnels

	2024	2023
Produits exceptionnels	21 985,59	19 326,11
Produits exceptionnels sur opérations de gestion, dont	1 731,76	2 591,91
Régularisations écritures non rapprochées	1 021,40	
Indemnités journalières non réintégrées		1 634,91
Comptes de trésorerie – régularisations de solde		939,48
Produits exceptionnels s/ ex. antérieur, dont :	7 664,05	6 242,75
Mairie de Die – Subventions 2022 et 2023 Transport solidaire	2 800,00	
CAF Drôme – régularisation solde PS LAEP 2023	1 127,25	
Conf. Financeurs PPA – subvention 2023	920,00	
CAF Drôme – régularisation subvention RAJ 2023	840,00	
FNP – régularisation solde compte 2022	630,00	
CAF Drôme – régularisation solde Prestations de services		857,91
Uniformation - régularisation cotisations 2022		1 738,56
Familles et clients divers – régularisations solde		1 816,10
Ville de Die – Eaux – Remboursement trop versé 2022		1 269,36
Quote-part Sub. Investt affectées au CR	12 589,78	10 491,45

5.6 - Contributions volontaires en nature

5.6.1 – Contributions volontaires en nature : Bénévolat

Activités	Nombre de bénévoles	Nombre d'heures	Taux horaires de valorisation	Montant valorisé
Accompagnement scolaire	3	70	16,80 €	1 176,00 €
Activités Socio-culturelles — Saison 2023/2024	22	794	35,00 €	27 790,00 €
Activités Socio-culturelles — Saison 2024/2025	21	550	35,00 €	19 250,00 €
LAEP Bleu Hamac	4	294	17,50 €	5 145,00 €
Accès aux droits – Actions autour du vieillissement	5	360	14,00 €	5 040,00 €
Accès aux droits – Groupe Les Femmeuses	8	140	14,00 €	1 960,00 €
Accès aux droits - Atelier ABC	5	275	16,80 €	4 620,00 €
Accès aux droits – Ecrivain.e.s publics	4	120	16,80 €	2 016,00 €
Accès aux droits – Mobilité solidaire	17	1200	14,00 €	16 800,00 €
Total général	89	3803		83 797,00 €

Remarque : les heures de bénévolat pour le pilotage de l'association (assemblée générale, conseil d'administration et bureau), mais aussi pour le renouvellement du projet social se sont élevées à environ 2 000 heures, mais ne peuvent être valorisées.

5.6.2 – Détail des contributions volontaires en nature : entretien et réparations

Les locaux utilisés par l'ESCDD sont la propriété du Conseil Départemental de la Drôme et mis à la disposition de la CCD. Depuis 2023, une évaluation de cette mise à disposition a été réalisée par la CCD, sur la base des références ANAH. L'évaluation de la mise à disposition des locaux s'élèvent à **32 500 €** pour 2024

5.7 - Mécénat de compétences : Néant

5.8 - Tableau des effectifs

	2024	2023
Effectif présent au 31/12	22	26
Équivalent temps plein au 31/12	16,5	16,75
Dont emploi aidé CUI CAE	0	1

5.8 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice : Néant

5.9 - Rémunérations des dirigeants

Les dirigeants bénévoles ne perçoivent aucune rémunération ni avantage en nature.
L'association rémunère un seul cadre salarié, son salaire ne sera pas divulgué.

5.10 - Comité Social et Économique : budget des œuvres sociales

Le Comité Social et Économique dispose depuis 2020 d'un budget alloué par la structure pour développer les œuvres sociales au bénéfice des salariés de l'association. Le montant est égal à 1 % de la masse salariale brute de l'année. Pour 2024 ce montant s'élève à 5 399,87 €.

5.11 - Informations fiscales :

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Glossaire

ACF = Animation Collective Famille	DAH = Drôme Aménagement Habitat
ACM = Accueil Collectif de Mineurs	DRAJES = Délégation Régionale Académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.
ALEJ = Accueil de Loisirs de l'Espace Jeunes	DSL = Développement Social Locals
AG = Assemblée Générale	ETP = Équivalent temps plein
ALSH = Accueil de Loisirs Sans Hébergement	EVS = Espace de vie social
ANAH = Agence nationale de l'habitat	FDVA = Fonds de Développement de la Vie Associative
APP = Analyse de la Pratique Professionnelle	FNP = Facture non parvenue
APTIC = Application Pédagogique des Technologies de l'Information et de la Communication	FNCS = Fédération Nationale des Centres Sociaux
ARS = Agence Régionale de Santé	FONJEP = Fond de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
ASC = Activités Sportives et Culturelles	GUSO : Guichet unique spectacle occasionnel (pour l'embauche des intermittents).
AURA = Auvergne Rhône Alpes	LAEP = Lieu d'Accueil Enfants-Parents
AURACS = Union Régionale Auvergne Rhône Alpes des Centres Sociaux	Mécénat de compétences = Don en nature effectué par une entreprise sous forme de mise à disposition de salarié ou de prestation de service au bénéfice d'un organisme d'intérêt général.
CAF = Caisse d'Allocations Familiales	neets = jeunes de moins de 26 ans – ni en emploi, ni en étude, ni en formation
CARSAT = Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	PAS = Prélèvement à la source
CCAS = Centre Communal d'Action Sociale	PEDT = Projet éducatif de territoire
CCD = Communauté des Communes du Pays Diois	PIC = Plan d'Investissement des Compétences
CCD = Convention Collective Nationale	PRAPJ = Points Ressources pour l'Accompagnement de Projets de Jeunes
CCBDP = Communauté des Communes des Baronnie en Drôme Provençale	PS = Prestation de Services
CET = Compte épargne temps	RAJ = Réseau Action Jeunesse
CFPPA : Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie	TAP = Temps d'Accueil Périscolaires
CLAS = Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité	URSSAF = Union pour le recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales
CR = Compte de résultat	
CSE = Conseil Social et Economique : instance unique de représentation du personnel (obligatoire pour les entreprises de +11 salariés)	
CTA = Commission de Travail Associé	
CTG = Contrat Territorial Global	